

Libérer la société civile : le rôle de la « caritas »

Liberté Politique, juin 2010, n° 49, p. 43-51

P. Pierre Coulange¹

La dernière encyclique de Benoît XVI, *Caritas in veritate*, insiste largement sur le rôle de la société civile et sur son rapport au marché et à l'État. Elle évoque le risque d'une domination exclusive du binôme État-marché, qui risquerait de « *corroder la socialité*² ». Dans cette contribution, nous tenterons de montrer que l'encyclique voit dans la « caritas » une solution à ce danger, en la situant non seulement au centre de la société civile, mais aussi comme un principe efficace pour insuffler une dynamique nouvelle tout autant au marché qu'à l'État. La gratuité, le don, cette « caritas » dont parle Benoît XVI sont exemplaires pour tous les domaines de la vie, bien au-delà de la société civile.

La charité, il est vrai, prend place en premier lieu, dans la famille, les associations, c'est à dire dans la société civile. Elle libère l'homme de son égoïsme et de ses tendances matérialistes. Mais ce qui est original dans l'encyclique, c'est de montrer que la société civile n'est en aucun cas une réalité étanche par rapport aux autres domaines de la société³. Elle est le lieu de la fraternité, et du don, mais elle est en quelque sorte ouverte, ou extensive, parce que les valeurs de la société civile ont un caractère exemplaire pour les autres domaines de la vie sociale. Une telle perspective rend particulièrement pertinente une réflexion sur la place de l'homme et sur son rôle dans la société civile.

1) Une anthropologie du don : clé de compréhension

Il s'agit d'une encyclique, ne l'oublions pas, sur la charité, la « caritas » : *Caritas in veritate*. C'est la première fois qu'une encyclique sociale emploie le mot 'charité' dans son titre. Le mot est employé soixante trois fois, contre quatorze fois dans *Rerum novarum* et six fois seulement dans *Centesimus annus*⁴. Le mot peut effrayer ou sembler inaccessible, voire démodé. Il évoque pourtant le mouvement profond et le plus universel de tout être vers son semblable, et vers celui qui est son créateur. Dans son encyclique *Deus caritas est*, Benoît XVI a clairement expliqué que la charité ne se bornait pas au domaine caritatif, c'est-à-dire les œuvres de charité, mais qu'elle débouchait sur une relation avec le créateur, une relation à double sens, qui est l'aspect théologique de la charité, l'*agapè*⁵.

« *L'amour dans la vérité* dit le pape Benoît XVI, *place l'homme devant l'étonnante expérience du don.* » (§ 34) L'être humain est fait pour le don ; c'est le don qui exprime et réalise sa dimension de transcendance.

Notons aussi dans l'encyclique, une perspective dynamique, qui voit dans l'espérance l'élan, la ressource, qui se situe bien au-delà de la recherche de formes immanentes de bien être matériel : « *l'espérance chrétienne ... est au contraire une puissante ressource sociale au service du développement humain intégral, recherché dans la liberté et dans la justice. L'espérance encourage la raison et lui donne la force d'orienter la volonté. Elle est*

¹ Prêtre, professeur au Studium de Notre-Dame de Vie, membre de l'Association des Économistes Catholiques.

² Cf. *Caritas in veritate*, § 39.

³ Benoît XVI explique en particulier comment la société civile communique avec les autres domaines : « *Mon prédécesseur Jean-Paul II avait signalé cette problématique quand, dans Centesimus annus, il avait relevé la nécessité d'un système impliquant trois sujets: le marché, l'État et la société civile [CA 35]. Il avait identifié la société civile comme le cadre le plus approprié pour une économie de la gratuité et de la fraternité, mais il ne voulait pas l'exclure des deux autres domaines. Aujourd'hui, nous pouvons dire que la vie économique doit être comprise comme une réalité à plusieurs dimensions: en chacune d'elles, à divers degrés et selon des modalités spécifiques, l'aspect de la réciprocité fraternelle doit être présent.* » (*Caritas in veritate*, § 38)

⁴ Cf. Luc DUBRULLE, « Le retour de la charité dans la doctrine sociale de l'Église », *Esprit & Vie*, n° 220, février 2010, p. 4.

⁵ Cf. BENOÎT XVI, *Deus caritas est*, 2006, § 9.

déjà présente dans la foi qui la suscite. La charité dans la vérité s'en nourrit et, en même temps, la manifeste. Étant un don de Dieu absolument gratuit, elle (la charité) fait irruption dans notre vie comme quelque chose qui n'est pas dû, qui transcende toute loi de justice. Le don par sa nature surpasse le mérite, sa règle est la surabondance. » (§ 34)

L'homme en effet est un animal social. Il est orienté vers autrui. Pour atteindre le bonheur, la plénitude de l'humanité, il a besoin de se donner.

Ce lien est réalisé explicitement dans le Concile : « L'homme, seule créature sur terre que Dieu a voulue pour elle-même, ne peut pleinement se trouver que par le don désintéressé de lui-même⁶. » Il ne faut pas se faire une idée trop désincarnée ou spiritualiste du don. Celui-ci se réalise en rapport avec le monde. Il n'est pas l'apanage des religieux qui réalisent un don d'eux-mêmes par la profession religieuse. Chacun est appelé à se donner pour se trouver, la plupart du temps dans des circonstances ordinaires de la vie. C'est la perspective grandiose qu'inaugure Benoît XVI dans son encyclique *Caritas in veritate*, où il ouvre la sphère économique à la logique du don et de la gratuité ; l'homme est ainsi fait, qu'il est conduit par sa raison à se donner pour exister : « Le grand défi qui se présente à nous, qui ressort des problématiques du développement en cette période de mondialisation et qui est rendu encore plus pressant par la crise économique et financière, est celui de montrer, au niveau de la pensée comme des comportements, que non seulement les principes traditionnels de l'éthique sociale, tels que la transparence, l'honnêteté et la responsabilité ne peuvent être négligées ou sous-évaluées, mais aussi que dans les relations marchandes le principe de gratuité et la logique du don, comme expression de la fraternité, peuvent et doivent trouver leur place à l'intérieur de l'activité économique normale. C'est une exigence de l'homme de ce temps, mais aussi une exigence de la raison économique elle-même. C'est une exigence conjointe de la charité et de la vérité⁷. »

2) La charité ; sa conformité à la raison

La révélation biblique abonde de textes présentant le péché, la violence et la haine comme des actes contraires au bien de l'homme et à la raison : que l'on pense à Caïn qui se jette sur son frère Abel pour le tuer, tout cela par jalousie. Dieu dit à Caïn, devant ses dispositions et sa colère : « Le péché n'est-il pas à la porte, une bête tapie qui te convoite, pourras-tu la dominer ? » (Gn 4,7) Si seulement Caïn avait réfléchi aux conséquences de son acte, il n'aurait pas fait ce geste ; après le crime, il se retrouve errant et menacé, de sorte que Dieu lui-même est comme « obligé » de le protéger en le marquant au front (Gn 4,15).

Quant aux frères de Joseph, c'est par jalousie aussi qu'ils veulent le tuer, parce qu'il est le préféré de leur père ; heureusement, l'un d'eux, Juda, a l'idée d'épargner Joseph. Le fait d'épargner et de ne pas tuer est un acte de charité, que bien sûr nous pourrions trouver un peu minimaliste, mais en tous cas qui est conforme à la raison. « Quel profit y aurait-il à tuer notre frère et couvrir son sang ? Venez, vendons-le aux Ismaélites, mais ne portons pas la main sur lui : il est notre frère, de la même chair que nous. Et ses frères l'écoutèrent. » (Gn 37,26-27) Les frères écoutent Juda, parce qu'il exprime, à la différence de ses frères un discours rationnel, un *logos*, selon le vocabulaire des philosophes grecs, quelque chose d'intelligible qui entraîne l'adhésion ; cette décision leur vaudra plus tard de trouver une terre de salut en Égypte, lorsque la nourriture manquera en Israël.

La violence, la haine, la jalousie sont des comportements aveugles et dégradants pour l'humanité, comme nous le voyons malheureusement si fréquemment dans l'actualité par le moyen des médias. La charité, l'amour éclairé est conforme au bien de la personne et de la société. La charité, comme le précise le saint Père dans le numéro 29 de l'encyclique, est conforme à la raison : « la charité n'est pas une adjonction supplémentaire, comme un appendice au travail une fois achevé des diverses disciplines, mais au contraire elle dialogue avec elles du début à la fin. Les exigences de l'amour ne contredisent pas celles de la raison. »

En effet, dans la perspective de l'encyclique, c'est-à-dire en considérant une charité authentique, imprégnée de vérité, cette charité contient en elle-même un *logos*, c'est-à-dire un discours intelligible, accessible à la raison, pour tout homme de bonne volonté. Dans la mesure où elle est accomplie en

⁶ *Gaudium et Spes*, § 24.

⁷ BENOÎT XVI, *Caritas in veritate*, § 36.

vérité, la « caritas » devient par là même compréhensible et partageable, elle peut être communiquée, dit le saint Père, « dans la richesse de ses biens. » (§ 4) Et c'est en ce sens qu'elle peut déborder de la sphère de la société civile partout ailleurs. Frédéric Louzeau explique que « par la médiation de la vérité, la charité se caractérise par un contenu substantiel, un noyau de valeurs qui, transcendant aussi bien les opinions et les sensations subjectives que les 'déterminismes historiques et culturels' (§ 4), sont d'abord exprimables, proposables et communicables à tous, et dans la reconnaissance desquels tous peuvent se rencontrer et communier les uns avec les autres⁸. »

On comprend ce qui constitue ce noyau en considérant l'œuvre d'une Mère Teresa, ou d'un saint Vincent de Paul, en prenant la mesure de l'influence qu'ils ont eue, et de leur descendance spirituelle. Précisément leur exemple dépasse le domaine associatif ou caritatif, pour interpeller le monde et donner corps à des pistes conformes à l'Évangile. L'Évangile, lui, ne se limite pas à la société civile, mais il interpelle l'homme dans son être le plus profond, pour que tout son agir soit éclairé et nourri de valeurs, que l'on soit à la maison, au travail, ou dans un bureau de vote.

C'est précisément en raison de ce que la « caritas » rejoint la rationalité humaine, qu'elle a aussi une dimension d'universalité, comme un élan dont tout homme fait l'expérience, et peut concevoir par son intelligence. Dans son discours d'ouverture du Synode des évêques pour l'Afrique, Benoît XVI déclarait : « L'Église n'est jamais un groupe fermé en soi qui vit pour soi comme un des nombreux groupes existant au monde, mais elle se distingue par l'universalité de la charité⁹. » La charité n'est donc en rien une exclusivité des chrétiens ; l'Église prétend seulement exprimer par son existence et par son *logos*, la richesse de l'Évangile comme chemin de vérité et de vie.

Au fond, le cœur du cœur, le *logos* par excellence, la « caritas » rendue parfaitement conforme à la vérité, n'est autre que le Christ lui-même, c'est-à-dire une personne concrète, en chair et en os, qui a témoigné dans son être de la pureté et de ce que pouvait signifier une bienveillance complètement désintéressée, un pardon indéfectible, une charité brûlante, ... Ce sont ces mêmes valeurs qui sont nécessaires dans tout domaine, à l'intérieur et en dehors même de la société civile, parce qu'au bureau aussi, il faut faire preuve de sincérité, de patience, de bienveillance aimable et il faut être capable aussi de pardonner.

Il ne s'agit pas d'une espèce d'idéal lointain mais d'attitudes concrètes, dans la vie ordinaire, qui sont orientées vers la recherche de la paix, la coopération, le bien commun. Dans le livre de la Genèse, quand un conflit éclate entre les bergers d'Abram et ceux de son neveu Lot, Abram va trouver Lot et lui fait cette proposition : « *Qu'il n'y ait pas discorde entre moi et toi, entre mes pères et les tiens, car nous sommes des frères ! Tout le pays n'est-il pas devant toi ? Sépare-toi de moi. Si tu prends la gauche, j'irai à droite, si tu prends la droite, j'irai à gauche.* » (Gn 13,8-9) C'est ainsi que Lot choisit pour lui toutes les bonnes terres, qui se trouvent dans la vallée du Jourdain, tandis qu'Abram s'établit dans le désert. Tel est le prix de la paix, le prix de la concorde, mais aussi la grandeur du don : il préfère laisser Lot choisir afin d'acquiescer la paix.

Cette solution est une solution rationnelle, intelligente. Abram sait que la solution de facilité n'est qu'une apparence, et que le Seigneur a le pouvoir de bénir le juste, l'artisan de paix. La foi d'Abram est ainsi éprouvée et se révèle victorieuse. On sait que finalement, le sort d'Abram sera meilleur que celui de Lot. Ce dernier va se trouver environné de mauvaises gens, de sorte qu'il devra finalement fuir pour sauver sa vie (cf. Gn 13).

Il est rationnel de choisir la voie de l'Évangile, et de pratiquer la charité, car cette voie est en conformité avec la vocation de l'homme et avec sa destinée sociale. La charité est justement susceptible d'élargir la raison, et de lui offrir d'autres perspectives qu'elle n'aurait pas imaginées : c'est l'ouverture que le Christ fait dans les Évangile par rapport à la Tôrâ : « *Vous avez appris qu'il a été dit... moi je vous*

⁸ F. LOUZEAU, art. cité, p. 13.

⁹ BENOIT XVI, ouverture du Synode des évêques pour l'Afrique, dans *Osservatore romano*, 13 octobre 2009, p. 5-6 ; cité par Frédéric LOUZEAU, « Quel est l'amour véritable ? », *Esprit & Vie*, n° 220, février 2010, p. 13.

*dis*¹⁰ ». Il s'agit, dit Benoît XVI, « d'élargir la raison » (§ 33) parce que « le savoir humain est insuffisant et les conclusions des sciences ne pourront pas, à elles seules, indiquer le chemin vers le développement intégral de l'homme. Il est toujours nécessaire d'aller plus loin : l'amour dans la vérité le commande. Aller au-delà, néanmoins, ne signifie jamais faire abstraction des conclusions de la raison ni contredire ses résultats. Il n'y a pas l'intelligence puis l'amour : il y a l'amour riche d'intelligence et l'intelligence pleine d'amour. » (§ 30)

Au fond, il est permis de voir dans cet élan un mouvement de libération : c'est la « caritas » qui libère la société civile de toutes les pressions et les conditionnements provenant de l'État et du marché : la pratique du don, de la gratuité permettent de dépasser les tendances matérialistes et arrivistes qui nous entravent et nous empêchent de parvenir au vrai bonheur.

3) Comment cette « caritas » peut-elle s'étendre hors de la société civile ?

Benoît XVI se demande ensuite comment s'articule la charité et les autres sphères conjointes, notamment le domaine économique. Ces considérations sont d'une importance capitale, car elles permettent de dépasser les cloisonnements que l'on fait trop souvent entre le domaine de la famille et de la religion d'une part, et de l'économie et la politique d'autre part. Comment, dans ce cas, la charité prend-elle place dans la raison économique ? S'il est vrai que la « caritas » est un mouvement profond, et qu'il est universel, si l'on considère que la raison humaine tend à l'unité, alors on doit retrouver ce mouvement dans la société civile et aussi en dehors.

L'Église reconnaît dans le travail un lieu particulier d'intégration du spirituel et du profane. Le travail, remarque Jean-Paul II dans *Laborem exercens*, est un lieu de perfectionnement et de coopération ; il revêt une dimension « extérieure », parce qu'il y a une matérialité dans l'œuvre accomplie ; il requiert la maîtrise de techniques et de procédés et prend un caractère séculier. Mais il a aussi une dimension plus « intérieure », parce que la personne est mue par sa conscience et elle est appelée à l'excellence, même si c'est dans l'ordinaire des jours : « La conscience de participer par le travail à l'œuvre de la création constitue la motivation la plus profonde pour l'entreprendre dans divers secteurs : "C'est pourquoi les fidèles, lisons-nous dans la constitution *Lumen Gentium* (§ 36), doivent reconnaître la nature profonde de toute la création, sa valeur et sa finalité qui est la gloire de Dieu ; ils doivent, même à travers des activités proprement séculières, s'aider mutuellement en vue d'une vie plus sainte, afin que le monde s'imprègne de l'Esprit du Christ et atteigne plus efficacement sa fin dans la justice, la charité et la paix... Par leur compétence dans les disciplines profanes et par leur activité que la grâce du Christ élève au-dedans, qu'ils s'appliquent de toutes leurs forces à obtenir que les biens créés soient cultivés..., selon les fins du Créateur et l'illumination de son Verbe, grâce au travail de l'homme, à la technique et à la culture de la cité¹¹...". »

Ce paragraphe est d'une densité et d'une profondeur étonnantes : il y a là un programme de vie, qui passe par la compétence, la coopération, les vertus morales et qui conduit à une telle perfection, qu'elle nous permet d'entrevoir ce que l'on nomme dans la théologie catholique la sainteté¹². Ces perspectives sont cruciales pour toute personne de bonne volonté, car elles permettent d'envisager un chemin de sainteté dans une vie toute ordinaire.

« Dans ma vie, me confia un jour Monsieur François Michelin, je n'ai pas fait des pneus, mais j'ai produit des kilomètres ! » Un pneu n'est rien : c'est un instrument pour faire autre chose. Si le médecin de campagne achète des pneus, c'est parce qu'il a besoin de faire des kilomètres. On confond trop souvent la matière et le service produit par cette matière. Si l'on voit dans le travail un service rendu, celui-ci change tout à coup d'aspect, il devient « aimable », parce qu'il est relationnel, accompli pour quelqu'un, pour servir un autre. Il est un moyen de servir autrui.

¹⁰ Il s'agit du style particulier du sermon sur la montagne ; cf. Mt 5,38-39 : « Vous avez entendu qu'il a été dit : œil pour œil et dent pour dent. Eh bien ! Moi je vous dis de ne pas tenir tête au méchant : au contraire, quelqu'un te donne-t-il un soufflet sur la joue droite, tends-lui encore l'autre. »

¹¹ JEAN-PAUL II, *Laborem exercens*, § 25.

¹² « L'homme, créé à l'image de Dieu, a reçu la mission de soumettre la terre et tout ce qu'elle contient, de gouverner le cosmos en sainteté et justice ». (*Gaudium et Spes* § 34)

Le Chrétien dans le monde ne peut vivre de façon cohérente sa vie de foi que dans un mouvement de don, de sortie de soi-même. La vie professionnelle, non seulement ne fait pas exception à ce mouvement, mais constitue une voie essentielle de don de soi ; le travail en effet, est le lieu d'exercice le plus élevé de l'intelligence, il est aussi un lieu éminent d'exercice de la foi et de la charité. Ce chemin, est par excellence un chemin de croissance. Les auteurs mystiques l'ont bien compris en soulignant l'excellence et la nécessité de ce don, sans en limiter jamais le domaine¹³.

En conséquence, on doit reconnaître le lien étroit entre la vie dans le monde et la vie de foi. Cette dernière prend place très largement dans un contexte social, au milieu de relations marchandes, parfois même dans le conflit, dans la négociation et la résolution des difficultés pratiques.

Conclusion : « caritas » et unité

La « caritas » est libératrice. Elle nous affranchit de la règle donnant-donnant, et nous ouvre des horizons nouveaux de fraternité et de coopération. Elle est aussi unifiante, à tous les niveaux, parce qu'elle est conforme à la nature de l'homme et à la raison. Elle contribue à l'unité de la personne, comme l'avait déjà affirmé Aristote à propos des vertus¹⁴ ; mais la « caritas » réalise aussi l'unité de la société, comme le souligne Benoît XVI : « *Parce qu'elle est un don que tous reçoivent, la charité dans la vérité est une force qui constitue la communauté, unifie les hommes.* » (§ 34)

Parce qu'elle est unifiante, la charité déborde en quelque sorte sur toutes les sphères de la société et 's'échappe' pourrait-on dire, du domaine strict de la société civile.

L'acte économique lui-même obéit à la logique du don et du dépassement de soi ; l'individu par son travail se met rationnellement au service d'autrui, et contribue au bien commun. En ce sens, le mouvement de dépassement qu'il y a dans cet agir fait sens pour de multiples personnes en quête de modèle. Ainsi naît l'éthique, qui n'est pas un système clos et fermé de règles à appliquer mais une recherche permanente d'actes bons et constructifs, susceptibles de se constituer en logos, discours rationnel accessible à tous.

Il est utile d'insister sur le fait que le travail humain ne constitue pas une sphère à part, détachée de l'appel universel à la sainteté ; tant d'hommes et de femmes, vivant péniblement leur insertion professionnelle, voient dans la sphère économique une sorte de mal nécessaire, une réalité pénible et incontournable, à laquelle il faut bien sacrifier. C'est parce qu'on porte un regard souvent trop horizontal sur l'économie, l'argent, la finance, et qu'on y voit le domaine de la concupiscence, de l'avarice, de la tromperie, bref, du péché. On porte un regard admiratif sur le monde monastique, coupé du monde, comme si le péché s'arrêtait aux portes des couvents. Le point crucial ici est d'extirper cette vieille idée que l'homme est cloisonné, que lorsqu'il traite d'affaires financières, il n'est plus chrétien, et que seule sa pratique religieuse est capable d'élever son âme.

¹³ Cf. Ste Thérèse D'AVILA, *Le chemin de la perfection*, chapitre 34, *Œuvres complètes*, éd. du Seuil, p. 751 & s. ; Père MARIE-EUGENE DE L'ENFANT-JESUS, *Je veux voir Dieu*, éditions du Carmel, 1988, p. 322 & s.

¹⁴ Dans la pensée d'Aristote, l'agir est unifiant, et permet à l'homme de grandir en droiture et en régularité. Les habitus lui permettent de s'orienter vers un comportement juste et moral. Dans *l'Éthique à Nicomaque*, il montre comment l'unité de la personne s'établit au moyen des habitus, de sorte que l'agir droit devient la norme et le principe d'unité. En effet, dit-il, « *l'erreur est multiforme, ... tandis qu'on ne peut observer la droite règle que d'une seule façon.* » ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, II 5,1006b, Vrin, 1997, p. 105.